



## notification tiers detendeur

Par **fifi974**, le **22/11/2011** à **14:37**

bonjours voila j'ai echanger ma voiture avec un concessionnaire en 2009 ce dernier c'est fait saisir le véhicule par un jugement du tribunal aujourd'hui il me réclame la valeur de ce dernier soit 38000 euros hors je suis en liquidation depuis mars 2011 et la voiture a été vendu en 2009 la carte grise etait au nom de mon épouse puis apres notre separation en mai 2009 jai du transferer la carte grise au nom de ma file et je l'ai vendue

1er : les huissier ont t'il le droit de me saisir alors que je suis en LJ s'il l'ont fait que dois je faire?

2e on t'il le droit de saisir mon ex femme (on est pas encore divorcer et on t'il le droit de saisir ma fille?  
sinon que doi-je faire

tout en sachant que ma fille perçoit 800 euros d'assedic et mere de deux enfants en bas age et mon ex perçois le RSTA (RMI)  
merci pour vos reponses